

Quartier de Corsy

Ville d'Aix-en-Provence

1 173 habitants



5% de la population des quartiers prioritaires du CT du Pays D'Aix réside sur Corsy

| | Nb d'habitants | Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires du CT |
|--------------------------------------|----------------|---|
| Jas-De-Bouffan | 6 900 | 28,1% |
| Beisson | 1 312 | 5,3% |
| Encagnane | 4 642 | 18,9% |
| Corsy | 1 173 | 4,8% |
| Notre-Dame | 1 226 | 5,0% |
| Quartiers Centre Ancien Et Sud Ouest | 1 642 | 6,7% |
| Secteur Centre | 6 505 | 26,5% |
| La Frescoule | 1 162 | 4,7% |
| QP - CT Pays d'Aix | 24 562 | 100% |
| QP d'Aix-Marseille-Provence | 301 949 | - |

Source : CGET & Insee 2013

24 562 habitants résident sur les 8 quartiers de la Politique de la ville du CT du Pays d'Aix. Ils représentent 8% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

1 173 habitants résident sur le quartier de Corsy soit 5% de la population des QP du Conseil de Territoire.

1% de la population d'Aix-en-Provence vit dans ce quartier de la politique de la ville.

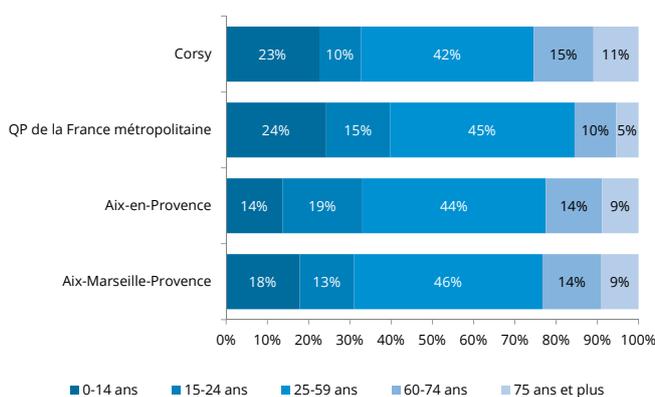
Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

23% de la population du quartier a moins de 15 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



Si la part de moins de 15 ans sur le quartier de Corsy reste importante au regard de la moyenne communale, sa population est légèrement plus âgée que celle d'Aix-en-Provence.

Ainsi 33% de sa population a moins de 25 ans (**265 enfants de moins de 15 ans et 120 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **42%** des habitants du quartier (**490 personnes**).

26% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 170 personnes de 60-74 ans et 130 de 75 ans et plus**).

1,3 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus

L'indice d'évolution des générations âgées est légèrement plus faible que celui observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,3 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

L'indice de jeunesse est légèrement plus élevé que celui d'Aix-en-Provence mais est très proche de 1 (il y a quasiment autant de 60 ans et plus que de moins de 20 ans vivant dans le quartier).

| | Indice de jeunesse | Indice d'évolution des générations âgées | | indice |
|--------------------------------|--------------------|--|----------------|--------|
| | | 60-74 ans | 75 ans et plus | |
| Corsy | 1,1 | 170 | 128 | 1,3 |
| QP de la France métropolitaine | 2,1 | 485 285 | 259 459 | 1,9 |
| Aix-en-Provence | 0,9 | 19 327 | 12 508 | 1,5 |
| Aix-Marseille-Provence | 1,0 | 261 378 | 165 156 | 1,6 |

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages plus grands que sur le reste de la commune

| | Nb de personnes par résidence principale | Nb de ménages |
|--------------------------------|--|---------------|
| Corsy | 2,2 | 533 |
| QP de la France métropolitaine | 2,3 | 2 089 043 |
| Aix-en-Provence | 2,0 | 68 552 |
| Aix-Marseille-Provence | 2,3 | 787 791 |

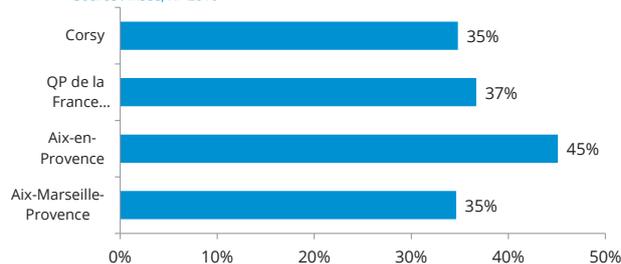
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 530, soit moins de 1% du total communal.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée qu'à l'échelle communale (2,2 pour 2,0 sur Aix-en-Provence).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

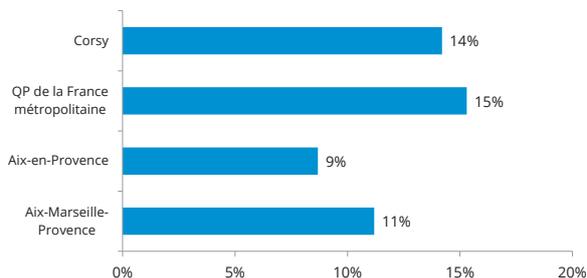
Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier (35%) que sur la commune (45%). **On estime ainsi à 190 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 140 sont des femmes et 50 des hommes (74 et 26%).**

Part des familles monoparentales

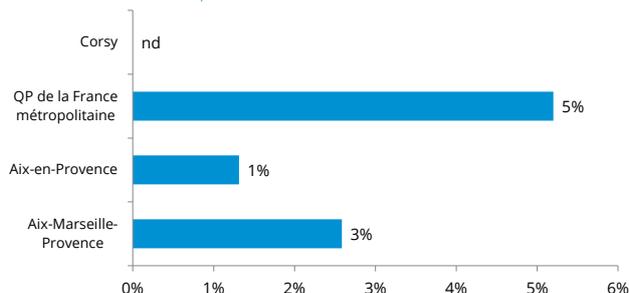
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 14% des ménages sont monoparents, soit 75 (contre 9% à l'échelle communale).**

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



Un peu plus de 1% des ménages d'Aix-en-Provence sont des ménages de 6 personnes ou plus (900 ménages). La part de ces ménages de grande taille est très faible au niveau communal et d'Aix-Marseille-Provence.

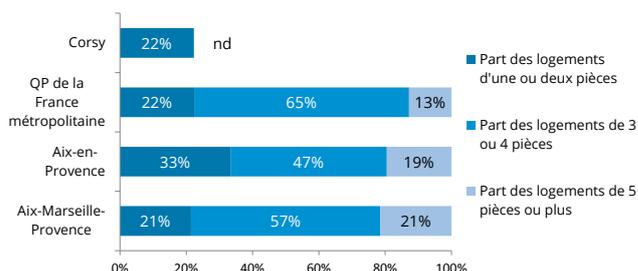
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

22% des ménages vivent dans un logement inférieur à 3 pièces

Le nombre de personnes par ménage sur le quartier étant légèrement plus élevé qu'en moyenne sur la commune, la proportion de **T1 ou T2** y est plus faible (**22% des résidences principales contre 33%, soit 120 environ**).

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



Trois fois plus d'étrangers qu'en moyenne communale

| | Nb d'étrangers | Part d'étrangers dans la population |
|--------------------------------|----------------|-------------------------------------|
| Corsy | 208 | 18% |
| QP de la France métropolitaine | 893 693 | 19% |
| Aix-en-Provence | 8 872 | 6% |
| Aix-Marseille-Provence | 104 234 | 6% |

Source : Insee, RP 2010

18% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 200 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (6% d'étrangers en moyenne communale).

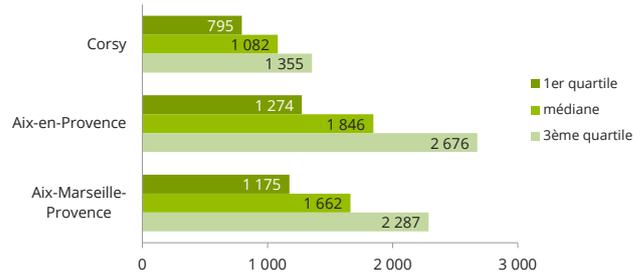
Un niveau de vie médian mensuel égal à 1 080€

Avec un niveau de vie médian de 1 080€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 765€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 480€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 1 320€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)

Source : Insee, FiloSoFi 2013



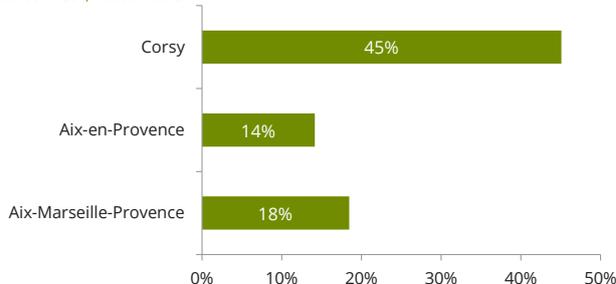
Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiloSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **45 % de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 530 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

23% ménages bénéficient des minima sociaux

| | Allocataires des minima sociaux | Taux de couverture des ménages | Allocataires selon prestation | | Part des ménages couverts selon prestation | |
|------------------------|---------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-----------|--|-----------|
| | | | AAH | RSA socle | AAH | RSA socle |
| Corsy | 122 | 22,9% | 35 | 87 | 6,6% | 16,3% |
| Aix-en-Provence | 5 524 | 8,1% | 1 780 | 3 744 | 2,6% | 5,5% |
| Aix-Marseille-Provence | 106 207 | 8,1% | 29 550 | 76 657 | 3,8% | 9,7% |

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

23% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 120 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **15 points** à la moyenne communale.

Près des trois quarts de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (71% soit 90 ménages)**. Ainsi 16% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

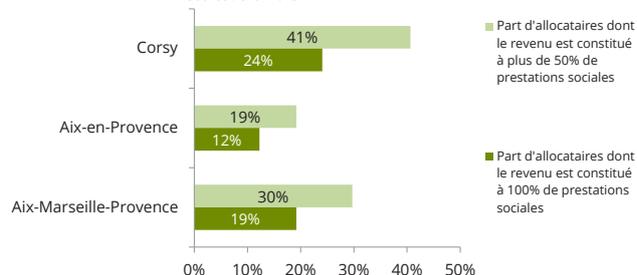
Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Un quart des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales

Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi un peu moins de la moitié des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (41% soit 130 ménages) et 24% ont des revenus dépendant totalement des prestations (80 ménages). C'est respectivement 22 et 12 points de plus qu'en moyenne communale.

26% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

| | Population couverte par la CMU-C | Répartition selon la tranche d'âge | | | Taux de couverture des assurés sociaux | | | |
|------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-----------|-----------|--|-----------|-----------|-------|
| | | Moins de 18 ans | 25-49 ans | 50-59 ans | Moins de 18 ans | 25-49 ans | 50-59 ans | Total |
| Corsy | 262 | 117 | 79 | 41 | 41% | 25% | 33% | 26% |
| Aix-en-Provence | 6 781 | 2 502 | 2 557 | 770 | 13% | 6% | 6% | 7% |
| Aix-Marseille-Provence | 173 551 | 72 221 | 60 638 | 17 940 | 11% | 11% | 9% | 12% |

Source : Cnam 2015

Environ 260 personnes bénéficient de la CMU-C sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 26% des assurés sociaux**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 19 points.

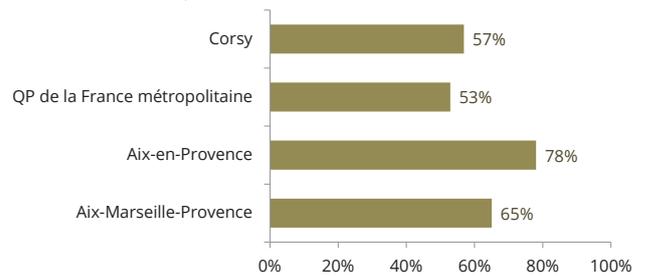
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 41% bénéficient de la CMU-C sur le quartier de Corsy.**

Un peu plus de la moitié des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 57%, soit 4 points de plus que celui de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%). Il est cependant très inférieur à la moyenne communale (21 points de moins).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

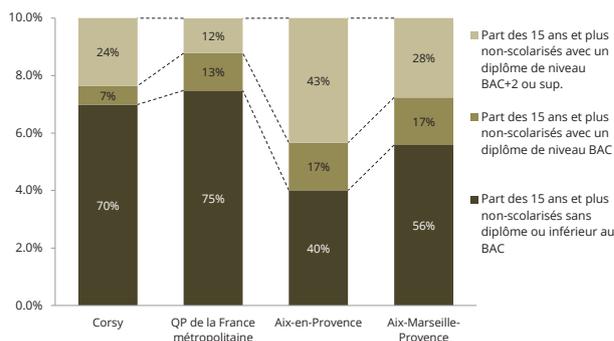


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

70% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 70%, soit 5 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est supérieur de 30 points à celui de la ville d'Aix-en-Provence (40%).

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 24% sur Corsy** contre 43% au niveau communal. Ce taux est cependant le double de la moyenne de l'ensemble des QP nationaux.

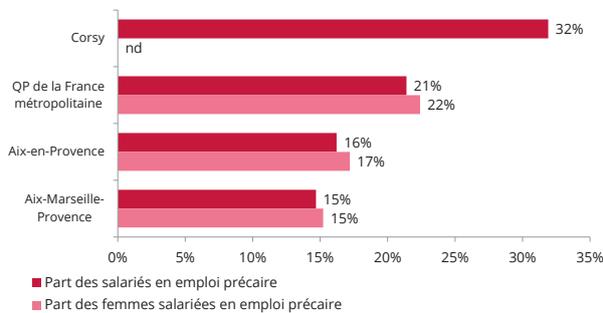
45% des 15-64 ans sont en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est légèrement plus faible que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (45% contre 47%). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 57%.

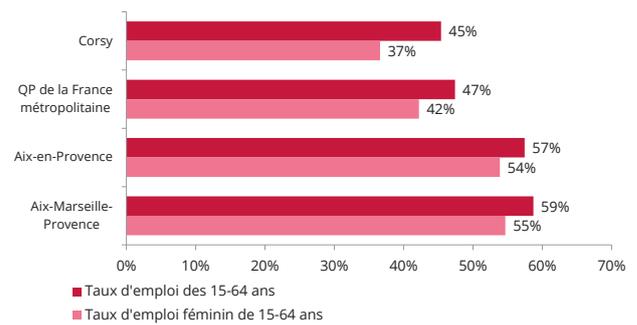
Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **37%** (54% sur la commune).

A ce taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque **32% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée).

Part des salariés en emploi précaire
Source : Insee, RP 2010



Taux d'emploi des 15-64 ans
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Un demandeur d'emploi sur cinq est inscrit depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

| | Nb de DEFM des catégories ABC en 2016 | Répartition selon le sexe | | | | Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus) | |
|-----------------------------|---------------------------------------|---------------------------|-----|--------|-----|--|-----|
| | | Hommes | | Femmes | | Nb | % |
| | | Nb | % | Nb | % | | |
| Corsy | 182 | 106 | 58% | 76 | 42% | 38 | 21% |
| QP d'Aix-Marseille-Provence | 46 167 | 26 305 | 57% | 19 595 | 42% | 11 365 | 25% |

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **182 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident sur le quartier, dont 58% d'hommes.

Le **chômage de longue durée (2 ans ou plus)** sur le quartier est plus faible que la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Aix-Marseille-Provence (**25%**).

Note méthodologique :

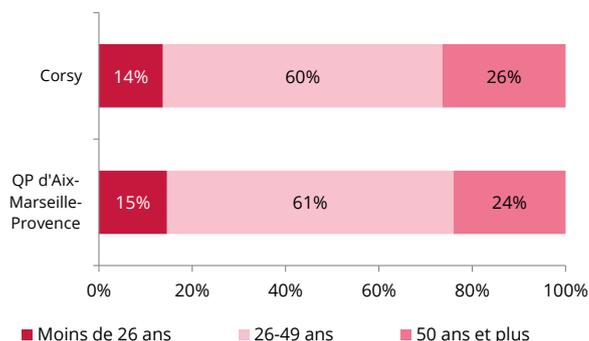
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

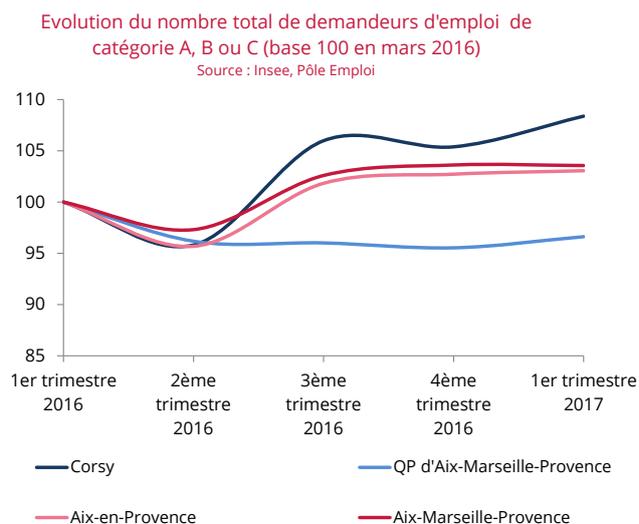
60% des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC, quel que soit le territoire. **60% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans.** Sur le quartier de Corsy, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 14%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus 26%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016



L'année 2016 est marquée par une hausse du nombre de demandeurs d'emploi à partir du 2ème trimestre.

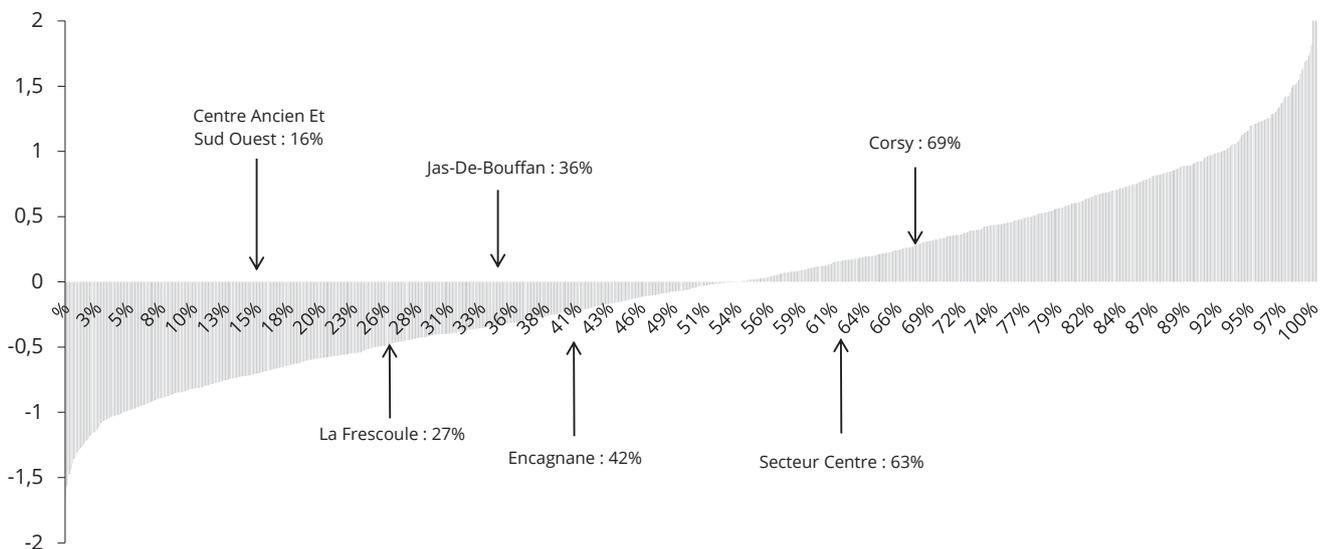
Cette augmentation est plus intense sur le quartier de Corsy que sur les autres territoires de comparaison. Au total, on observe une hausse de **5% sur l'année entre les premiers trimestres 2016 et 2017.**

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier représentent un peu plus de 1% de ceux résidant sur la commune.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du CT du Pays d'Aix de part et d'autre de l'axe : 4 quartiers concentrent moins de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. A l'inverse le quartier de Corsy présente la situation la plus défavorable parmi les quartiers du CT.

Le quartier de Corsy se situe au 808ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs), c'est à dire parmi les 31% les plus fragiles.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

